

## FAITS SAILLANTS DE LA VILLE DE SAINT-QUENTIN juin 2006

### BASSIN HYDROGRAPHIQUE

Grâce à une 3e subvention de 15 000.00\$ reçue du Fonds en fiducie de l'environnement du NB, la Ville effectuera des travaux d'assainissement à l'intérieur du bassin hydrographique, et ce, en conformité avec son plan de gestion, débuté en 2005. Il s'agit notamment, du démantèlement des dernières écluses de castors abandonnées, du remplacement de ponts de traverses et l'aménagement d'un chemin d'approche pour le pont de vtt construit par la Municipalité en 2003. De plus, on prévoit organiser des sessions d'information et de formation aux propriétaires des lots dans le bassin, en vue de pratiques durables. La Journée municipale de l'eau qui s'est déroulée le 26 avril 2006 a permis de faire connaître au public les activités entreprises par le conseil consultatif du bassin hydrographique Five Finger, par le biais d'un dépliant et d'une affiche promotionnelle disponibles à l'Hôtel de Ville. On remarque la participation de très jeunes citoyens-nes au dépliant, soit Marilou Roy, fille de Martin Roy et de Nadine Ratté et Éric Rousseau, fils de Réjean et Sylvie Rousseau. L'agriculteur Jean-Charles Côté a été reconnu en raison de ses pratiques durables dans le bassin. Son nom figure au tableau d'honneur de la Ville à titre de propriétaire ayant effectué des efforts considérables à la protection du bassin hydrographique. Merci à FOREAU, consultant responsable du dossier, et félicitations à toutes les personnes qui ont participé à cette journée de l'eau! Des remerciements sont adressés à North American Forest Products Ltd. pour le don de bois en vue de la fabrication de ponts de traverses pour le bassin.

### VISION, MISSION, VALEURS ET DEVISE DE LA VILLE DE SAINT-QUENTIN

**Vision:** La Ville de Saint-Quentin reconnaît le citoyen à part entière et s'assure de sa sécurité, son mieux-être et sa qualité de vie, tout en préservant l'économie et la prospérité de son milieu.

**Mission:** Dynamique et généreuse, la Ville de Saint-Quentin favorise et soutient le développement de ses ressources naturelles, l'innovation économique et la créativité communautaire, dans un cadre de vie sain et sécuritaire, où l'activité culturelle, patrimoniale et touristique est en constante évolution.

Voici donc la vision et la mission adoptées par le Conseil municipal en avril dernier. Le document complet, contenant les préambules, les valeurs et la devise, est disponible à l'Hôte de Ville. Il sera inclus au plan d'aménagement municipal lors de sa prochaine révision.

### FESTIVAL DE L'ÉRABLE

La 3e édition du Festival de l'Érable du 11 au 16 avril dernier a connu un grand succès de par la qualité de ses activités. Le Conseil de la Ville tient à remercier le comité organisateur pour l'excellent travail accompli. Longue vie au Festival de l'Érable!

### TOURNÉE DES LIEUX INESTHÉTIQUES

À chaque fin de printemps, le service des travaux publics entreprend une tournée générale de la Ville afin de s'assurer que l'arrêté portant sur les lieux dangereux et inesthétiques soit respecté. Cette tournée sera effectuée au début juin. La collaboration des citoyens et citoyennes est

demandée par la Ville afin de maintenir une propriété propre, sécuritaire et, par le fait même, accueillante.

### UTILISATION DES PESTICIDES À DES FINS ESTHÉTIQUES

Le Conseil de la Ville de Saint-Quentin encourage les citoyen-nes à faire preuve de prudence en ce qui concerne l'élimination des mauvaises herbes sur leur pelouse, et mieux est, de bannir complètement l'utilisation des pesticides qui sont menaçants pour la santé des personnes, plus particulièrement les petits. Il existe des alternatives aux pesticides. Pour plus d'information, vous pouvez communiquer auprès de l'Association pulmonaire du NB au 1-800-565-5864 (extension 109). N'oubliez pas que le pissenlit est aussi une fleur!

### ARRÊTÉ SUR LES CHIENS

Chaque propriétaire d'un chien résidant dans la Ville de Saint-Quentin est responsable de son animal et doit enregistrer celui-ci auprès de la Municipalité au plus tard le 31 mars de chaque année, au coût de \$15.00. Chaque propriétaire qui n'a pas enregistré son chien à ce jour est prié de le faire dans les meilleurs délais. Merci de votre bonne collaboration.

En ce qui concerne le contrôle des chats dans la Municipalité, l'arrêté no 23-96-01, réglemente à deux le nombre de chats pour chaque propriété. Les propriétaires de ces animaux domestiques sont responsables de leur surveillance et de maintenir leur environnement propre et hygiénique.

### CONCOURS SAINT-QUENTIN EN FLEURS

Du 15 mai au 21 juillet 2006, se déroulera la 9e édition du Concours Saint-Quentin EN FLEURS. Frais de participation: 5.00\$/propriétaire ou la preuve de la plantation d'un arbre (érable de préférence). L'évaluation des propriétés est prévue durant la semaine du 24 juillet et la remise des prix aux gagnant-e-s sera effectuée lors de la réunion mensuelle du Conseil du 8 août 2006. Bonne chance aux participant-e-s!

### PARC DU MONT CARLETON

Une subvention attribuée par le biais du Fonds en fiducie de l'environnement (30 000.00\$) permettra au comité de gestion et la Ville d'effectuer une étude des travaux de restauration et d'amélioration qui s'imposent à ce parc afin d'optimiser sa rentabilité. L'étudiant Rémi Bernier oeuvrera au plan d'optimisation des infrastructures du parc et l'étudiante Mélanie Rousseau veillera au plan financier et de rentabilité du parc.

### ÉTUDE DES POSTES ADMINISTRATIFS

En janvier 2006, le Conseil municipal a demandé qu'une étude des postes administratifs soit entreprise, et ce, en raison d'un nombre considérable d'heures de travail supplémentaires engendrées par certains postes. L'étude a été effectuée par l'entremise d'un comité d'adaptation à la main d'oeuvre (CAMO), avec la collaboration du ministère de la Formation et du Développement de l'emploi et Entreprise Restigouche. Outre une entente avec la Chambre de Commerce de Saint-Quentin en vue de l'utilisation des services de la secrétaire de direction à raison de 17½h/semaine à titre de soutien administratif au service des loisirs et vie communautaire, diverses recommandations ont été apportées afin d'assurer une plus grande efficacité des heures de travail du personnel tout en assurant la qualité des services offerts à la population. Cette étude entraînera une modification du service à la clientèle, notamment:

- ouverture du bureau au public de 9h à midi et de midi à 17h du lundi au jeudi; vendredi, de 9h à midi, à partir du 1er juillet 2006;
- fonctionnement sur rendez-vous pour les postes à la direction générale (Mad. Suzanne Coulombe) et à la direction des finances et opérations (M. Roger Cyr) à partir du 1er janvier 2007.

## TRAVAUX PUBLICS

Comme à chaque année en saison estivale, l'horaire des services aux travaux publics est modifié de sorte à permettre aux employés d'effectuer certaines tâches plus tôt le matin (ex: nettoyage des rues), soit de 7h à 17h du lundi au jeudi et de 8h à midi le vendredi. Pour les urgences, faites le 235-3322.

Durant la semaine du 12 juin 2006, le service des travaux publics procédera au rinçage des conduits d'eau. Il est possible que cet exercice occasionne une interruption temporaire du service ou encore, que l'eau s'embrouille. Il est recommandé de faire couler l'eau avant de laver les vêtements. Merci de votre collaboration.

Suite à l'attribution d'une subvention de 150 000.00\$ du ministère des Transports, les travaux d'aménagement de trottoirs en béton débiteront d'ici quelques semaines à l'entrée sud de la Ville, soit à partir de la rue Industrielle jusqu'à l'Hôtel Dieu St-Joseph, incluant un accotement plus large de l'hôpital jusqu'à la limite sud.

## CENTRE TOURISTIQUE DE L'ANCIENNE GARE

À ne pas manquer: lancée touristique le 11 juin 2006, à compter de 11h30, à l'Auberge Évasion de Rêves.

## DIVERS

Félicitations à Myriam Lamarche (bronze)aux Championnats canadiens seniors de judo; à Émilie Fortin (or-juniors et argent-juvéniles), Gina Thibault (or), Amélie Leclerc (bronze) et Myriam Lamarche (or-juniors et or-séniors et meilleure judoka de la compétition) aux Championnats de judo de l'Est canadien.

La Ville de Saint-Quentin est toujours à la recherche d'un candidat-e afin de siéger au sein du comité aviseur en matière d'urbanisme pour un mandat se terminant le 31 décembre 2007. Pour information: 235-2425.

Le comité des fêtes du centenaire s'est réuni le 29 mai 2006 et a procédé à la formation des sous-comités avec les responsabilités de chacun. Mmes Huguette Bellavance, Joyce Somers et Clairma Desjardins ont été désignées respectivement présidente, vice-présidente et secrétaire. Dès l'automne 2006, tous les sous-comités débiteront leurs activités en préparation pour les fêtes de 2010. Des volontaires intéressés à se joindre à nous, s.v.p. contactez-nous!

Pour toute information, n'hésitez pas à communiquer à l'Hôtel de Ville au 235-2425, il nous fera plaisir de vous renseigner. - Suzanne Coulombe, Directrice générale et Greffière.

